

OFFRE DE MISSION SERVICE CIVIQUE

L'association A.F.I.S. (Association pour l'Accueil, la Formation et l'Insertion des personnes Sourdes), gestionnaire de l'Institut de Jeunes Sourds de Bourg en Bresse (I.J.S.) et de ses services, le SAFEP, le SSEFS, le SESSAD TDL et le SILS 01, recherche un(e) volontaire pour une mission ayant pour thème :

Soutien éducatif et éducation par les loisirs

OBJECTIF DU PROJET

Renforcer les actions éducatives contribuant à la réussite scolaire et à l'inclusion des enfants et des adolescents de l'Institut des jeunes sourds.

DESCRIPTION DE LA MISSION

Le ou la volontaire aura à charge, en lien avec des professionnels de la structure médico-sociale :

- d'accompagner les projets qui favorisent le bien-être de l'enfant et de l'adolescent dans les espaces éducatifs périscolaires, extrascolaires, durant la pause méridienne.
- d'initier ou accompagner la mise en place d'actions éducatives contribuant à la réussite scolaire des enfants et des jeunes (accompagnement aux devoirs...)
- d'animer la médiathèque et être en lien avec les enseignants spécialisés
- d'accompagner l'apprentissage des outils numériques et soutenir une approche créative dans le numérique
- de soutenir les pratiques culturelles
- d'animer des ateliers (gestion des outils numériques, préventions...)
- d'identifier les programmes et activités qui favorisent l'inclusion dans la cité.

Le public est des usagers de 8 à 18 ans accueillis dans l'établissement institut des jeunes sourds.

PROFIL RECHERCHE

COMPETENCES REQUISES :

- Motivation pour l'engagement, capacité d'adaptation et esprit d'équipe.
- Goût pour le relationnel, appétence à la communication verbale et non verbale.
- Permis B souhaitable.

APTITUDES RELATIONNELLES :

- Bonnes capacités communicationnelles afin de pouvoir s'adapter à un public sourd : utilisation de supports visuels pour favoriser la compréhension.
- La connaissance de la langue des signes française serait un plus.
- Capacité du jeune à s'inscrire dans une équipe pluridisciplinaire.

CONDITIONS ET REMUNERATION

Avoir entre 18 et 25 ans (élargi à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap)

Durée du contrat d'engagement : 8 mois.

Tutorat et accompagnement personnalisé du volontaire assurés par le responsable du pôle éducatif.

Travail au sein d'une équipe pluridisciplinaire

Horaires modulables : base de 30 h 00 par semaine – calendrier scolaire

Rémunération :

Indemnité de base d'Etat de 472,97 € net par mois + 107,58 € par mois versés par l'association A.F.I.S.

LIEU DE TRAVAIL / D'INTERVENTION

ASSOCIATION A.F.I.S. _ INSTITUT DES JEUNES SOURDS _ 5 RUE DU LYCEE _ 01000 BOURG EN BRESSE

Merci d'adresser votre dossier de candidature : lettre de motivation et C.V., au secrétariat de direction de l'A.F.I.S., 5 Rue du Lycée, 01000 BOURG EN BRESSE ou par mail à direction@afis01.fr